

SAS HUISSIERS REUNIS

Office de Mornant

David DI FAZIO – Lionel DECOTTE - Alexis DEROO – Xavier DELARUE

Huissiers de Justice Associés

13 Rue Louis Guillaumond

69440 MORNANT

Tel : 04 78 44 02 14

Fax : 04 78 44 14 75

www.huissiers-reunis-mornant.fr



PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

Dossier 293413

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,
Et le DIX NEUF MARS à 11 heures 00,

A LA REQUÊTE DE :

Monsieur le Responsable du Service des Impôts des Particuliers de VAISE TETE D'OR
domicilié 165 rue Garibaldi BP 3149 69401 LYON CEDEX 03.

Faisant élection de domicile et constitution d'avocat en la personne et au cabinet de Maître
Florence CHARVOLIN, Avocat associé de la SELARL ADK, avocat au Barreau de LYON y
demeurant à 69003 LYON Immeuble le Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle, où pourront être
notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à
la saisie immobilière dont s'agit.

Et élisant domicile au cabinet dudit Avocat en tant que besoin, ainsi qu'en les bureaux des Mairies
de tous lieux d'exécution.

AGISSANT EN VERTU ET POUR L'EXECUTION :

- D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de mon ministère
en date du 28 janvier 2021,
- Impôt sur le Revenu 2016 Rôle n° 17/01601:

Mise en recouvrement le 31/07/2017
Majoration le 15/09/2017

- **Taxe d'habitation 2017 Rôle n° 17/77001:**

Mise en recouvrement le 30/09/2017

Majoration le 15/11/2017

Garantis par :

- Une hypothèque légale du TRESOR en date du 16 février 2018 publiée et enregistrée le 19 février 2018 volume 2018 V 731
- Une hypothèque légale du TRESOR en date du 26 février 2020 publiée et enregistrée le 26 février 2020 volume 2020 V 703.

CONTRE :

- **Monsieur x marié à Madame x, demeurant Villa 42, 23 route de Champagne 69370 Saint Didier au Mont d'Or.**

- **Madame x**

Lesquels sont propriétaires d'une maison

→ **Sur la commune de SAINT DIDIER AU MONT D'OR 69370 Villa 42, 23 route de**

Champagne, DOMAINE DU CASTELLARD :

Une maison à usage d'habitation sur deux niveaux :

- Au rez de chaussée : entrée, chambre avec dressing room, salle d'eau, WC, cave cellier et garage,
- A l'étage : séjour, coin repas, cuisine, 4 chambres dont une avec dressing room, salle de bains, WC, un rangement toilette, 2 balcons,

Et terrain attenant.

Cadastré :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AW	71	23 route de Champagne	00ha 09a 70ca
AW	194	LE CASTELLARD	00ha 02a 11ca
TOTAL			00ha 11a 81ca

Nous, **SAS HUISSIERS REUNIS**, titulaire d'un office d'Huissiers de Justice à Mornant (69440), à 13, rue Louis Guillaumond, l'un d'eux soussigné,

CERTIFIE M'ETRE TRANSPORTE CE JOUR A :

A SAINT DIDIER AU MONT D'OR (69370) Villa 42, 23 route de Champagne, Domaine du Castellard, à l'effet de dresser un procès-verbal de description des biens susvisés appartenant à Monsieur **x**

Là étant, en présence de :

- **Monsieur x, serrurier**
- **Monsieur x témoin**
- **Madame x, témoin**
- **Monsieur x, diagnostiqueur immobilier,**

Je m'entretiens avec **Monsieur x**, propriétaire occupant, auprès duquel je décline mes nom, prénom, qualité et le but de ma mission. Il me précise être seul occupant avec ses trois enfants qui sont en garde alternée avec son ex-épouse.

Puis, je constate ce qui suit :

CONSTATATIONS

Le bien saisi est la villa n°42, située dans une résidence « Le Domaine du Castellard » au 23, route de Champagne à SAINT DIDIER AU MONT D'OR.

L'entrée à la résidence se fait par un portail commun ouvrant sur une allée desservant les différentes habitations.

Il s'agit d'une maison en R+1 dont le chauffage est électrique. Les huisseries extérieures sont en double vitrage sur châssis aluminium.

EXTERIEUR

L'accès à la maison se fait depuis le Nord de la voie au Sud/Ouest.

La rampe d'accès à la maison est composée de pavés. Elle mène au garage et est délimitée par murettes en escaliers surmontées de couvertines.

La boîte aux lettres est installée au Nord/Ouest de la rampe en pavés.

Au-devant se trouve une chambre télécom. Un monticule de végétation sauvage est présent au Nord/Ouest de la rampe.

Au-devant de la porte du garage se trouve un banc en pierre naturelle.

Au Sud/Ouest de l'habitation, au Nord/Ouest de la rampe d'accès, un escalier quatre marches mène à la porte d'entrée et à une terrasse en bois.

La toiture est traditionnelle, en tuiles.

La façade Sud/Ouest de la maison est, soit habillée de pierres, soit enduite.

Le pignon Nord/Ouest enduit, est percé, en partie basse, de deux conduites horizontales en PVC et équipé, aux arêtes, de descentes de chéneau.

Le terrain est fermé, au Nord/Ouest, par une bamboueraie et une haie de thuyas.

Au Nord/Est de la maison, le terrain, en herbe, est plat. Un groupe extérieur est installé au Nord/Est de la maison.

A l'extrême Nord/Est, le terrain est clôturé par un monticule soutenu par pierres ou morceaux de bois. Une autre bamboueraie est présente au Nord/Est.

La partie Nord/Est du terrain supporte un abri maçonné dont les faces intérieures sont enduites. La charpente en bois est surmontée d'une toiture en tuiles et équipée de chéneaux.

Cet abri est équipé d'un barbecue en briques réfractaires et d'un tableau électrique et est fermé par murettes.

La propriété est clôturée au Sud/Est par un muret en pierres superposées.

Le monticule se termine par une jardinière, à l'Est de laquelle, je note un passage entre le muret et le monticule, terminé au Nord/Est par une clôture arbustive séparative de la propriété voisine.

Au Sud/Est de la maison, présence d'une terrasse en bois exotique de type teck, percée d'une piscine enterrée, sécurisée par un volet à lamelles équipée de trois hublots assurant l'éclairage artificiel, d'un escalier d'angle et de plage immergée. Le bassin est doublé de PVC armé. La terrasse est également percée de spots éclairants.

La terrasse est clôturée, au Sud/Ouest par une haie arbustive et un monticule.

Au Sud/Ouest de la terrasse, un escalier dessert en contrebas, un local technique ouvert où la filtration est installée. Je relève la présence d'une pompe à chaleur.

L'éclairage artificiel extérieur est assuré par un spot installé au-dessus du garage, un spot fixé au pignon Sud/est de l'habitation, deux spots et une ampoule sur douille installés au-dessus de la terrasse Nord/Est, dont le sol est habillé de carreaux en grès, donnant sur le salon et la cuisine, deux ampoules sur douilles et un spot au Nord/Est et une applique fixée à la façade Sud/Ouest.

La toiture est percée, au Sud/Est, d'une cheminée. La partie basse du pignon Sud/Est est percée d'une grille d'aération.

Il m'est précisé par Monsieur x, que le système de filtration de la piscine est au chlore et que le groupe Nord/Est est pour la cave à vins située en sous-sol.

INTERIEUR

La porte d'entrée, post-formée, en bois, composée de deux pans dormants et d'un pan battant, est équipée d'une serrure à trois points. Elle ouvre sur un hall d'entrée.

Hall d'entrée

Le sol est habillé d'un parquet flottant de couleur grise gondolé. La base des murs est habillée de plinthes. Les murs sont soit habillés de parements en pierres, soit peints en blanc. Des plinthes habillent la cueillie inférieure des murs qui sont soit habillés de plaquettes de parement imitation pierre, soit peints en blanc. Le plafond peint en blanc est percé de spots éclairants.

Une prise électrique est installée à côté de la porte d'entrée.

Au Nord/Est, présence d'un escalier descendant, desservant le sous-sol et le garage, au Sud/Est duquel, un escalier montant, dont le garde-corps et la main courante sont métalliques avec panneaux vitrés, dessert la partie principale de l'habitation.

L'éclairage naturel de ce hall est assuré par une fenêtre à double pan coulissant, sécurisée par volet roulant mécanique à courroie et par un linteau vitré sur châssis fixe.

Sous-sol/Rez-de-jardin

Les marches de l'escalier descendant précité sont habillées d'un parquet flottant gris. Les nez de marches sont habillés de baguettes métalliques.

Dégagement

Le sol est habillé de parquet flottant gris. La base des murs est habillée de plinthes, les murs et le plafond sont peints en blanc.

Présence d'un éclairage artificiel, d'un chauffage électrique de type radiant, du boîtier de commande de l'alarme et d'un double interrupteur.

Le mur Sud/Est est percé d'une porte à poignée ronde, peinte en gris, ouvrant sur un couloir.

Couloir Sud/Est du sous-sol

Le sol est carrelé, les murs sont tendus de toile de verre. Le plafond est peint en blanc. Un éclairage artificiel est présent.

Ce couloir dessert au sud/Ouest, un placard sous-escalier, au Nord/Est, une buanderie et au Sud/Est, le garage.

Placard sous-escalier

Celui-ci est fermé par une porte plane à poignée ronde, percée d'une grille d'aération.

Le sol est carrelé. Les murs sont peints en blanc.

Buanderie

L'accès se fait par une porte plane, à poignée ronde.

Il s'agit d'une pièce aveugle dont le sol est carrelé. Les murs sont peints en blanc. Le plafond brut est repeint en blanc.

Présence d'appareils électroménagers branchés et de deux cumulus.

L'éclairage artificiel est assuré par un plafonnier.

A noter la présence de trois prises électriques. Des traces de moisissure affectent le mur Nord/Ouest. Une nourrice est présente au Sud/Ouest.

Le mur Nord/Ouest est percé d'une porte plane ouvrant sur une cave à vins.

Cave à vins

Le sol est carrelé. Les murs sont peints. Le plafond est brut. Des infiltrations sont visibles.

Garage

Le sol, les murs et le plafond sont en béton. L'éclairage artificiel est assuré par un plafonnier.

La porte du garage, électrique, sectionnelle est de marque Supramatic.

Le garage est équipé d'un robinet et d'un enrouleur de tuyau d'arrosage.

Le tableau électrique et le boîtier d'alarme sont également présents.

Dégagement (à nouveau)

Celui-ci dessert également, au Sud/Ouest, un WC et au Nord/Ouest, une chambre.

WC

L'accès se fait par une porte plane, peinte en gris, équipée d'une poignée ronde.

La pièce est aveugle. Le sol est carrelé. Les cueillies inférieures des murs sont carrelées. Les murs sont tendus de toile de verre. Le plafond est peint en blanc. L'éclairage artificiel est assuré par un hublot. La pièce est aérée par une bouche.

L'équipement sanitaire, en émail blanc, est composé d'une cuvette anglaise surmontée d'une chasse d'eau dorsale commandée par bouton poussoir à deux débits et d'une vasque sur évier alimentée par un robinet à une tête dont la face d'appui est faïencée.

Chambre Nord/Ouest

L'accès se fait par une porte plane à poignée ronde.

Le sol est habillé d'un parquet flottant dont certaines lamelles ont chuté. La base des murs est habillée de plinthes et de carderons. Les murs et le plafond sont peints en blanc.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double pan coulissant, sécurisée par volet roulant mécanique à courroie, perçant le mur Sud/Ouest.

La pièce est chauffée par un radiateur électrique fixé à l'allège de la fenêtre. Le mur Sud/Est est percé d'une prise électrique. Le mur Sud/Ouest est percé d'une prise électrique et d'une prise téléphone. Le mur Nord/Ouest est percé de deux prises électriques et le mur Nord/Est est percé d'une prise électrique.

Le mur Nord/Ouest est également percé d'une porte ouvrant sur un autre dégagement desservant deux autres pièces. Le mur Nord/Est est percé de deux autres portes, ouvrant sur un dressing et une salle de bains.

Dressing (Nord/Est)

L'accès se fait par une porte plane à poignée ronde.

La pièce est aveugle.

Le sol est habillé de moquette. La base des murs est habillée de plinthes. Les murs et le plafond sont peints en blanc. L'éclairage artificiel est assuré par une applique murale.

Salle de bains (Sud/Est)

L'accès se fait par une porte plane à poignée ronde.

La pièce est aveugle.

Le sol, la partie basse et centrale de certains des murs et le tablier de la baignoire sont habillés de mosaïques. Le mur Nord/Ouest et la partie haute des autres murs sont peints. Le plafond est peint en blanc. Des traces de moisissures prononcées sont visibles.

L'équipement sanitaire est composé d'une baignoire en châssis métallique alimentée par un robinet mélangeur à deux têtes avec sélectionneur douche/robinet.

La pièce est équipée d'un meuble en mélaminé équipé de deux portes et de deux tiroirs, surmonté d'une vasque intégrée alimentée par un robinet mélangeur à deux têtes, surmontée d'un miroir équipé d'une tablette percée de trois spots.

Une prise électrique est installée.

Dégagement Nord/Ouest

Il est surélevé d'une marche.

Le sol est habillé de parquet flottant. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes. Le mur Nord/Ouest, peint en blanc, reçoit un tableau électrique. Le plafond est peint en blanc.

Il dessert, au Nord/Est et au Sud/Ouest, deux chambres.

Chambre Nord/Est

L'accès se fait par une porte plane gris clair, équipée d'une poignée avec serrure à clé.

Le sol est habillé de parquet flottant. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes. Les murs et le plafond sont peints en blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille pendante au plafond.

Le mur Sud/Est est percé d'une fixation de radiateur électrique. Le mur Nord/Est est percé de deux prises électriques. Le mur Nord/Ouest est percé de deux prises électriques et d'une prise réseau.

Le mur Sud/Ouest est composé de panneaux vitrés dormants opaques.

Chambre Sud/Ouest

L'accès se fait par une porte plane gris clair, équipée d'une poignée avec serrure à clé.

Le sol est habillé de parquet flottant. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes. Les murs sont peints de couleurs différentes. Le plafond est peint en blanc.

Au Nord/Est présence d'une prise électrique et d'une prise réseau.

La pièce est chauffée par un radiateur électrique. Le mur Nord/Ouest est percé de deux prises électriques et d'un interrupteur. Le mur Sud/Ouest est percé d'une prise électrique et d'une baie vitrée à double pan coulissant sécurisée par volet roulant mécanique à courroie.

Le mur Nord/Ouest est également percé d'une porte plane ouvrant sur une pièce en enfilade à usage de salon/cuisine.

Salon/cuisine

Le sol est carrelé. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois peintes en blanc. Les murs et le plafond sont peints en blanc.

L'éclairage naturel est assuré par une porte-fenêtre à double pan coulissant et un pan battant perçant le mur Sud/Ouest, sécurisée par volet roulant mécanique à courroie.

Celui-ci est également percé d'une prise électrique. Le mur Nord/Ouest est équipé d'un radiateur électrique et percé d'une prise électrique et d'une prise réseau. Le mur Sud est équipé d'un thermostat d'ambiance et percé d'une prise électrique.

La pièce est équipée d'un meuble kitchenette composé d'un plan de travail percé d'un évier en inox à un bac, alimenté par un robinet mitigeur. Elle est également équipée d'un lave-linge.

Le mur Nord/Est est percé de quatre prises électriques, d'un interrupteur, d'un interrupteur VMC et d'une porte ouvrant sur un dégagement.

Dégagement

Le sol est carrelé. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois peintes en blanc. Les murs et le plafond sont peints en blanc.

Une prise électrique est présente.

Ce dégagement dessert au Nord/Ouest, une salle de douches et au Nord/Est, un WC.

Salle de douches

L'accès à cette pièce aveugle se fait par une porte plane équipée d'une poignée avec condamnation.

Le sol est habillé de carrelage de couleur marron. Les murs sont habillés de faïences de couleur blanc cassé. Le plafond, peint en blanc, est percé d'une bouche d'aération et d'une ampoule sur douille.

La pièce est chauffée par un radiateur électrique de type sèche-serviettes fixé au mur Sud/Ouest.

L'équipement sanitaire est composé d'une douche à l'italienne dont le receveur en mosaïques est percé d'une bonde centrale, alimentée par un robinet thermostatique à sélectionneur pomme/pommeau de douche.

Il est également composé d'un meuble suspendu à deux tiroirs, surmonté d'une vasque en émail blanc avec plan de travail en un seul tenant alimentée par robinet mitigeur surmonté d'un miroir. A côté de celui-ci, se trouve une prise électrique.

WC

L'accès à cette pièce aveugle se fait par une porte plane équipée d'une poignée avec condamnation.

Le sol est habillé de carrelage sombre. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes carrelées. Les murs et le plafond sont peints en blanc. Le plafond est percé d'une bouche d'aération et d'une ampoule sur douille.

L'équipement sanitaire est composé d'une cuvette suspendue alimentée par une chasse d'eau sur bâti support commandée par un mécanisme à deux boutons poussoirs de marque Geberit.

Escalier étage

Il est sécurisé par main courante métallique et garde-corps métallique à panneaux vitrés. La trémie est également sécurisée main courante métallique et garde-corps métallique à panneaux vitrés.

Cet escalier mène au salon.

Salon

Il s'agit d'une vaste pièce dont le sol est habillé d'un carrelage de couleur grise. La base des murs est habillée de plinthes. Les murs et le plafond sont peints en blanc. La partie Sud/Est du plafond, rabaissée est percé de spots.

Le mur Sud/Est est percé de six prises électriques, d'une prise antenne, d'une prise téléphone, de prises enceintes et du boîtier de fibre optique.

Le mur Sud/Ouest est équipé d'un radiateur électrique de type radiant. Il est percé d'une prise électrique condamnée et d'une baie vitrée à double pan coulissant en double vitrage, surmontée d'un aérateur, sécurisée par volet roulant mécanique à courroie, ouvrant sur un balconnet sécurisé par un garde-corps aluminium à barreaudage vertical dont le sol est habillé d'un carrelage marron. Le seuil extérieur est habillé d'un carrelage différent. Un store banne est fixé au linteau de la baie vitrée donnant sur ce balconnet.

La partie Nord/Est du mur Sud/Est est agrémentée d'une cheminée à foyer intégré avec parement pierre et de plusieurs étagères surmontées de spots.

Le mur Nord/Est est percé de deux baies vitrées à pan coulissant et pan dormant central surmontées d'aérateurs et sécurisées par volets roulants mécaniques à courroies. Entre les deux baies vitrées, le mur est percé de prises électriques.

Le mur Nord/Ouest est percé d'une prise électrique, d'une ouverture sur châssis fixe, donnant sur la cuisine, d'une ouverture de porte à galandage desservant la cuisine, à l'Ouest, d'une prise électrique et encore à l'Ouest, d'une porte vitrée ouvrant sur le couloir desservant le coin nuit. Le mur Sud/Ouest, à côté de l'escalier et de la trémie, est percé d'une porte ouvrant sur un placard/penderie.

Une autre prise électrique perce le mur Nord/Ouest, à l'Est de la porte d'accès à la cuisine.

Cuisine

Le sol est habillé d'un parquet flottant de couleur ardoise. Les murs et le plafond sont peints en blanc.

Elle est équipée de meubles en mélaminé suspendus et bas. Le plan de travail, au Nord/Ouest, en mélaminé imitation granit, est percé d'un évier en inox à un bac alimenté par un robinet mitigeur. La crédence en verre est percée de quatre prises électriques et d'un interrupteur.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille au plafond.

La pièce est étendue en direction du Nord/Est. Cette partie Nord/Est est meublée d'un meuble/table en mélaminé blanc percé d'une plaque de cuisson vitrocéramique. Au Nord se trouvent deux prises électriques. La partie Nord/Est est percée, au Sud/Est, d'une baie vitrée à double pan coulissant donnant sur la terrasse Nord/Est ; au Nord/Est, pratiquement en face de l'appentis constaté précédemment, d'une baie vitrée à double pan coulissant et au Nord/Ouest, d'une fenêtre à double pan coulissant. Ces ouvrants sont sécurisés par volets roulants mécaniques à courroies, sont en châssis aluminium blanc. Les autres sont en châssis aluminium gris. L'éclairage naturel de cette partie de la pièce est également assuré par deux fenêtres de toits battantes en châssis bois.

Plusieurs prises électriques et interrupteurs sont installés.

Couloir

Le sol est habillé d'un parquet flottant de couleur gris ardoise s'enfonçant par endroits. La base des murs est habillée de plinthes. Les murs et le plafond sont peints en blanc. L'éclairage artificiel est assuré par un alignement de spots perçant le plafond.

Ce couloir dessert plusieurs pièces.

Chambre Sud/Ouest

Le sol est composé de plancher. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes. Les murs sont peints de couleur différente. Le plafond est peint en blanc.

Le mur Sud/Ouest est percé d'une fenêtre à double pan coulissant surmontée d'un aérateur, sécurisée par volet roulant mécanique à courroie.

Le mur Sud/Est est percé d'une prise téléphone et d'une prise électrique. Le mur Nord/Ouest est percé d'un placard mural et équipé d'un radiateur électrique.

L'éclairage artificiel, au plafond, est fonctionnel.

WC (au Sud/Ouest du couloir et au Nord/Ouest de la chambre constatée précédemment)

Il s'agit d'une pièce aveugle. Le sol et les plinthes habillant la cueillie inférieure des murs sont carrelés. Les murs sont tendus de toile de verre. Le plafond, peint en blanc, est percé d'une trappe d'accès aux combles et d'une bouche d'aération.

L'équipement sanitaire est composé d'une cuvette anglaise surmontée d'une chasse d'eau dorsale deux débits en émail blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par une applique fixée au mur Nord/Ouest.

Chambre (au Sud/Ouest du couloir et au Nord/Ouest du WC constaté précédemment)

Le sol est composé d'un plancher. La base des murs est habillée de carderons et plinthes. Les murs et le plafond sont peints en blanc.

Le mur Nord/Ouest est percé de deux prises électriques. Le mur Sud/Ouest est percé d'une prise électrique. Le mur Sud/Est est percé de deux prises électriques.

La pièce est chauffée par un convecteur électrique de marque Noirot.

Elle est équipée d'un placard mural fermé par portes en accordéon.

L'éclairage naturel est assuré par une porte-fenêtre à pans coulissants, sécurisée par volet roulant mécanique à courroie, ouvrant sur un balconnet sécurisé par un garde-corps aluminium à barreaudage vertical dont le sol est habillé d'un carrelage marron. Le seuil extérieur est habillé d'un carrelage différent. Un store banne est fixé au linteau de la baie vitrée donnant sur ce balconnet.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille fixée au plafond.

Chambre Nord/Ouest

L'accès se fait par une porte plane.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant. Les murs et le plafond sont peints de couleur différente. Le mur Sud/Est est percé de deux prises électriques.

Le mur Nord/Ouest est percé d'une fenêtre à double pan coulissant, sécurisée par volet roulant mécanique à courroie. Son allège est équipée d'un radiateur électrique.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille fixée au plafond.

Au Nord/Est, présence d'un placard mural fermé par deux portes miroir coulissantes.

Le couloir est terminé, au Nord/Ouest, par une porte ouvrant sur une salle de douches.

Salle de douches

Le sol est carrelé. Les murs sont faïencés sur l'intégralité de leur hauteur. Le plafond est peint en blanc.

La pièce est chauffée par un radiateur électrique fixé au mur Sud/Ouest.

L'équipement sanitaire est composé, au Nord/Ouest, d'une cabine de douches alimentée par un robinet mitigeur et fermée par parois en plexiglass. Il est également composé d'un meuble à trois portes dont le plateau est percé de vasques jumelles, surmonté d'un miroir, lui-même surmonté d'un coffret intégrant des spots.

Au Sud du mur Est, une prise électrique est installée. Le mur Nord est percé d'une fenêtre à double pan coulissant, sécurisée par volet roulant mécanique à courroie.

L'encoignure Sud/Est du plafond est percée d'une bouche d'aération.

Suite parentale (au Nord/Est du couloir)

L'accès se fait par une porte plane.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant. La base des murs est habillée de carderons et plinthes. Les murs et le plafond sont peints en blanc. La cueillie supérieure des murs est habillée de corniches.

La pièce est équipée, au Sud/Ouest, d'un placard fermé par trois portes coulissantes dont une porte miroir.

Le mur Sud/Est est percé d'une prise électrique. Le mur Nord/Est est équipé d'un radiateur et percé d'une prise électrique et d'une baie vitrée à double pan coulissant, surmontée d'un aérateur et sécurisée par volet roulant mécanique à courroie donnant sur le jardin.

Le mur Nord/Ouest est percé, à l'Est de deux prises électriques. Il est également percé d'une porte plane sur un dressing.

Dressing

La pièce est aveugle.

Le sol est recouvert d'un plancher. Les murs, peints en blanc, sont équipés d'étagères et d'une penderie. Le plafond est peint en blanc. Le mur Est est percé d'une porte ouvrant sur des sanitaires.

Sanitaires

Le sol est carrelé. Les murs sont faïencés. Le plafond est peint en blanc. L'encoignure Sud/Ouest du plafond est percée d'une bouche d'aération.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double pan coulissant, sécurisée par volet roulant mécanique à courroie dont l'allège est équipée d'un radiateur électrique.

Le mur Sud/Est est percé d'une prise électrique.

La pièce est équipée d'un meuble bas en mélaminé, fermé par portes, surmonté d'un plan de travail percé d'une vasque, surmontée d'un miroir et d'une rampe éclairante.

Elle est également équipée d'une baignoire en châssis polyester, dont le tablier est faïencé, alimentée par un robinet mitigeur avec sélectionneur douche/robinet.

Elle est enfin équipée d'un WC composé d'une cuvette anglaise, surmontée d'une chasse d'eau dorsale commandée par bouton poussoir deux débits.

Divers

Il m'est déclaré que le montant trimestriel des charges de copropriété est d'environ 450 €.

Les taxes foncières et d'habitation sont d'environ 1 500 € et 1 800 €.

Le portail et le portillon d'accès à la résidence sont commandés par interphone connecté au téléphone de la maison.

La maison n'est clôturée que par la végétation constatée précédemment.

La maison a été construite dans les années 80. Elle a fait l'objet de travaux de rénovation en 2014.

(voir clichés photographiques)

Ayant terminé par-là mes constatations à 12h20 environ et répondu à la mission qui m'avait été confiée, j'ai de tout ce que dessus rédigé le présent Procès-verbal de Constat pour être remis au requérant et pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé divers clichés photographiques pris par mes soins.

Clos et signé pour le présent Procès-verbal de Constat.